



FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE DES INCIDENCES NATURA 2000

COURS D'EAU – PLANS D'EAU

PRÉAMBULE

Le code de l'environnement impose à toutes décisions administratives, dont les déclarations de travaux ou d'activité, une évaluation de ses incidences sur les zones classées Natura 2000, c'est-à-dire des zones protégées pour la sauvegarde d'habitats et d'espèces animales et végétales (Décret n°2010-365 du 9 avril 2010 relatif à l'évaluation des incidences Natura 2000).

Cette déclaration est obligatoire, que **le projet soit situé en zone Natura 2000 ou non**. Elle concerne les dossiers déposés après le 1^{er} août 2010. Ainsi tout projet soumis à autorisation ou déclaration en application de l'article L214-1 du Code de l'Environnement dit « Loi sur l'eau » sur le département doit faire l'objet d'une évaluation simplifiée des incidences.

Par qui ?

Ce formulaire est à remplir par le porteur d'un projet, vous-même, en fonction des informations dont vous disposez. Une carte du zonage Natura 2000 dans le département est jointe à ce document. Des informations sont également disponibles aux différents points signalés en dernière page du document. De plus, une fiche sur chaque site Natura 2000, renseignant les habitats et espèces du site ainsi que les contraintes liées à leur présence, est disponible et à remplir en complément à ce formulaire (cf. IV).

A quoi ça sert ?

Ce document d'incidences me permet de répondre aux questions suivantes :

- mon projet est hors d'une zone Natura 2000. A-t-il tout de même une influence sur la ou les zones Natura 2000 les plus proches ?
- mon projet est entièrement ou partiellement dans une zone Natura 2000. Quelles sont ses incidences ?
- Quelles corrections dois-je apporter à mon projet pour satisfaire du mieux possible les intérêts protégés par la zone Natura 2000 ?

Il permet une analyse succincte du projet et ses enjeux, d'exclure toute incidence sur un site Natura 2000 ou de prévoir des mesures simples répondant aux prescriptions du classement Natura 2000.

Attention : si tel n'est pas le cas et qu'une incidence non négligeable est possible, une évaluation plus poussée doit être conduite.

Quelle suite ?

Ce formulaire permet au service administratif instruisant la déclaration de délivrer l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.

Veillez compléter ce formulaire en cochant les cases correspondantes et en remplissant les zones prévues à cet effet.

I. COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Nom-Prénom/Organisme :

Adresse postale :

.....

☎ : Fax :

Adresse électronique :

I. DÉCRIRE LE PROJET

• Nature du projet :

Mon projet fait l'objet d'une déclaration de travaux, au titre de l'article L214-1 du Code de l'Environnement, sur cours d'eau, s'y reporter.

Autre : joindre une description détaillée du projet sur papier libre en complément à ce formulaire.

• Localisation du projet :

Joindre une carte de localisation précise du projet (carte IGN au 1/25 000^e)

◆ Commune(s) :

◆ Lieu-dit :

Le projet se situe en site(s) Natura 2000

▶ N° du site :(FR...)

▶ N° du site :(FR...)

Le projet se situe à proximité de site(s) Natura 2000

▶ À une distance de.....(m ou km) du site n° :

▶ À une distance de.....(m ou km) du site n° :

• Étendue du projet :

◆ Emprise au sol :

	Surface	Longueur
<input type="checkbox"/> Temporairem ²m
<input type="checkbox"/> Permanentem ²m

◆ Le projet génère-t-il des aménagements associés ?

Non

- Oui, lesquels : - Voie d'accès → Temporaire Permanente
- Parking → Nombre de véhicules..... Surface.....
 - Zone de stockage → Pour stocker quoi ?
 -
 - Ligne d'alimentation électrique
 - Autres, précisez :
 -
 -

• Milieu environnant le projet et à proximité de la zone de travaux

- Site naturel sans usage particulier
- Pâturage / Prairie de fauche
- Zone urbanisée → Distances des bâtiments :
- Zone de loisirs
- Agriculture
- Sylviculture
- Zone humide
- Autres, précisez :

• Durée prévisible et période du projet :

- ◆ Durée précise des travaux :
- ◆ Période des travaux : diurne nocturne
- ◆ Dates de réalisation des travaux si connues :
- Ou saison de réalisation des travaux : Printemps Été Automne Hiver
- ◆ Fréquence de réalisation des travaux ou du projet :
 - une seule fois
 - tous les mois
 - tous les ans
 - autre, précisez :

• Vie du projet

Précisez si le projet génère des interventions ou rejets dans le milieu naturel durant sa phase d'exploitation.

L'ouvrage/l'activité ne nécessite aucun entretien/intervention lors de son exploitation ou après son installation.

L'ouvrage/l'activité nécessite un entretien/intervention :

qualité du rejet

entretien des abords

débroussaillage → manuel mécanique

curage → estimation de la fréquence :

circulation dans un site classé Natura 2000

autre, précisez :

II. ÉVALUER LES INCIDENCES

Cette étape a pour objectif de déterminer les incidences du projet sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire, **pendant** et **après** les travaux.

Rejets dans le milieu aquatique

▶ Permanent Temporaire

▶ Utilisation de produits ou matériaux susceptibles d'affecter la qualité de l'eau (ciment, hydrocarbure, ...). Le(s)quel(s) ?

Passage d'engins sur au moins un des habitats d'intérêt communautaire

Destruction d'au moins un habitat ou espèce d'intérêt communautaire. Le(s)quel(s) ?

Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces : haie, ripisylve)

Poussières, vibrations

Bruits

Régilage de sédiments dans le cours d'eau

Extraction de sédiments, végétaux, ... (Interdit par le SDAGE Adour Garonne sauf exceptions limitées à la sécurité publique ou la meilleure alternative d'intervention)

▶ Où seront-ils entreposés ? (interdit en zone humide).....

Modification du débit d'écoulement des cours d'eau

▶ uniquement pendant les travaux

▶ définitivement

Assèchement d'une zone

- ▶ uniquement pendant les travaux
- ▶ pour une mise en culture
- ▶ pour une plantation (peupleraie, résineux ...)

Modification de l'écoulement local (accélérateur, modification champs d'inondation, hauteur submersion, ...)

Élimination d'arbres et arbustes

Élimination d'arbres morts

Modification du tracé du cours d'eau (= reprofilage)

Autres incidences, précisez :

.....

.....

III. ESPÈCES ET MILIEUX NATURELS

→ Remplir la ou les fiche(s) correspondant au(x) site(s) Natura 2000 concerné(s).

Je déclare avoir rempli la ou les fiche(s) du ou des site(s) Natura 2000 me concernant et je m'engage à prendre en compte les différentes recommandations liées à la présence d'espèces et d'habitats d'intérêt communautaire sur la zone de mon projet.

IV. MESURES COMPENSATOIRES ENVISAGÉES

Indiquer les mesures que vous comptez prendre afin de limiter les incidences du projet sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire.

◆ Liées à l'utilisation d'engins

Zone de parking pour les engins (Isolement du chantier)

Limitation au maximum de l'utilisation d'engins

Bon état des engins, sans fuite d'huile/hydraulique

Utilisation d'engin à chenilles plutôt qu'à roues (diminue les risques d'effondrement des terriers)

◆ Pour éviter une pollution des eaux

Mise en place de filtres → en aval du rejet en aval du chantier

▶ De quels types ?

Isolation du chantier du cours d'eau par batardeau en amont et en aval

En cas de pompage, l'eau chargée en matières en suspension sera dirigée vers un terrain voisin ou un bassin pour une décantation avant rejet dans le cours d'eau.

◆ Pour le réaménagement du site

Réaménagement du cours d'eau :

- ▶ Revégétalisation (**Attention** : ne pas introduire d'espèces invasives)
- ▶ Remise en état des fonds avec les matériaux d'origine
- ▶ Rétablissement du fonctionnement du cours d'eau (épis, zone de remous, sinuosité, zone d'ombre et zone d'éclairement...)

Restauration de la ripisylve

- ▶ Maintien d'une diversité d'essences
- ▶ Préférence pour des essences autochtones (locales)
- ▶ Consolidation des berges
 - ▶ par des techniques végétales (fascinage, clayonnage, enherbement...).....
 -
 - ▶ autres, précisez :
- ▶ Autre, précisez :

◆ Pour la préservation de la faune et de la flore

Un débroussaillage manuel sera privilégié à un débroussaillage mécanique

La période à laquelle vont être effectués les travaux prend en compte les cycles de vie des espèces présentes. Précisez la date des travaux :

Des passages seront créés sous un ouvrage (pont, passerelle...) afin de permettre le passage de la faune quel que soit le niveau de l'eau

Des inventaires faunistiques et/ou floristiques sont prévus à l'issue de travaux (suivis qui permettent de voir comment vont évoluer les espèces suite aux travaux : diminution/stabilisation/augmentation des effectifs, apparition/disparition d'espèces/d'habitats, ...).

- Mesures pour la libre circulation des poissons et de l'eau

- ▶ Travaux par 1/2 largeur de cours d'eau
- ▶ Dérivation provisoire du cours d'eau
- ▶ Réalisation d'une pêche électrique (uniquement lorsqu'il y a un risque important de mortalité piscicole)

V. MODIFICATION ÉVENTUELLE DU PROJET

En plus des mesures correctives renseignées dans la partie précédente, je décide de modifier mon projet afin de réduire au minimum ses effets (techniques utilisées, emplacement, période des travaux, etc...). Décrire le nouveau projet :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

II. CONCLUSION DU DEMANDEUR

- Le projet est en totalité hors d'une zone Natura 2000.
- Le projet se situe dans ou à proximité d'une zone Natura 2000.

J'estime que :

le projet et ses conséquences ne sont pas susceptibles d'affecter les habitats et espèces d'intérêt communautaire d'une zone Natura 2000.
→ Dans ce cas, l'évaluation est terminée, datez et signez le formulaire.

le projet et ses conséquences risquent de perturber un habitat ou une espèce d'intérêt communautaire mais que les mesures compensatoires sont suffisantes pour réduire les incidences de façon acceptable.
→ Dans ce cas, l'évaluation est terminée, datez et signez le formulaire.

l'impact sur les habitats et espèces de la zone Natura 2000 est important malgré les mesures compensatoires envisagées.
→ Dans ce cas, un dossier complémentaire est nécessaire sur l'initiative du demandeur.

À

Le/...../.....

Signature du demandeur

SITES NATURA 2000 DEPARTEMENT DE LA CHARENTE



-  site directive oiseaux
-  site directive habitats
-  route nationale
-  limite départementale

Imprimé le : 20/10/2010
 Sources : IGN-BD Cartho, DREAL Poitou Charentes
 Réalisation : DDT de la Charente - SDD - Unité géomatique

Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

- ◆ Dans les fiches de sites région

Sur le site internet Portail Natura 20000 :

<http://natura2000.ecologie.gouv.fr/regions/REGFR53.html>

- ◆ Dans le DOCOB (Document d'objectif) lorsqu'il est élaboré

Sur le site internet de la DREAL Poitou-Charentes :

http://www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=442

- ◆ Sur le site internet de la DIREN Poitou-Charentes :

<http://www.poitou-charentes.ecologie.gouv.fr/spip.php?rubrique12>

- ◆ Sur le site internet de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (recherche par espèce, par habitat ou par site) :

<http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>

- ◆ Dans l'« indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000 » :

Sur le site internet de la DREAL PACA :

http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/livretIncidenceV5_light_cle044986.pdf

- ◆ Information cartographique CARMEN

Sur le site internet de la DREAL :

<http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/28/donnee93.map>

- ◆ Information cartographique SIGORE

Sur le site internet de l'Observatoire Régional de l'environnement de Poitou-Charentes

<http://sigore.observatoire-environnement.org/>

- ◆ Auprès de la Direction Départementale des Territoires de la Charente :

Tél : 05-17-17-37-37